

Note de synthèse

Audit de la Station expérimentale de Soucoumou et de la filière aquacole en Guyane

Jean Michel LE RY - SOBRETAH

(Juillet 2008)

Après le retrait de l'INRA et d'IFREMER de la station de recherche aquacole de Soucoumou, à la fin des années 80, celle-ci est restée quasiment à l'abandon pendant une dizaine d'années.

Une volonté collective de la Région Guyane, de l'ODEADOM et des professionnels du secteur, avec l'appui de l'Europe, a permis de redémarrer son activité au service de la filière aquacole guyanaise.

Ce redémarrage a été défini dans le cadre d'un "Programme Sectoriel Aquacole 2001-2006" dont la mise en œuvre a été confiée à la Chambre d'Agriculture de Guyane.

Celle-ci a créé un SUATI (Service d'Utilité Agricole de Technologie et d'Innovation), le 1^{er} janvier 2002, pour la gestion de la station.

Les missions assignées au SUATI étaient définies comme suit :

- **Mettre en place des activités agricoles innovantes chez les agriculteurs,**
- **Etudier les aspects technico-économiques des nouveaux systèmes de production,**
- **Tenter de lever les points de blocage technique sur chaque filière étudiée,**
- **Travailler en relation avec des scientifiques français et étrangers,**
- **Accompagner les agriculteurs dans leurs élevages.**

Si ces missions pouvaient effectivement être traduites en actions particulières pour l'aquaculture, il n'en reste pas moins qu'elles étaient d'ordre très général, voire imprécises et que la spécificité aquacole n'était pas soulignée au départ.

C'est pour faire un état des lieux et des propositions de réorganisation de la station que cet audit a été décidé par l'ODEADOM, principal bailleur.

Etat des lieux :

Depuis 2002, beaucoup de travail a été réalisé mais dans des domaines très divers. Les activités du SUATI, durant cette période, ont obtenu des résultats inégaux :

Réussites :

- Réhabilitation complète de la station : écloserie, laboratoires, bâtiments administratifs, locaux techniques, circuits de l'eau, digues et bassins.
Superficie totale remise en valeur : 38 ha. dont 3,5 ha. de bassins productifs.
- Production maîtrisée d'alevins d'Atipas, de Carpe Commune et de Carpe Guyanaise.
- Mise au point de procédés efficaces pour rendre la station plus autonome sur le plan économique et écologique (production de zooplancton local en remplacement des "*Artemia*" importées, substitution partielle de déchets agricoles aux aliments concentrés),
- Démonstrations probantes en matière de productions associées, en particulier poisson/canard;
- Edition de fiches techniques pour les principales espèces et programme de formation-vulgarisation sur le terrain auprès de 23 pisciculteurs, qu'ils soient producteurs spécialisés sur de grandes surfaces ou producteurs vivriers.

Echecs :

- Arrêt de la production d'alevins en 2004 (construction de la nouvelle écloserie) et pendant 16 mois en 2006/2007 (absence de responsable pour l'écloserie) ayant entraîné une perte de motivation des pisciculteurs,
- Imprécisions dans les orientations de recherche-développement fixées à la station,
- Manque d'intégration de l'activité "Faune sauvage" au fonctionnement de la station.

Après l'état des lieux, il convenait de faire des propositions, aussi bien pour recadrer la vocation et les activités de la station que pour assurer son équilibre budgétaire en faisant participer toutes les parties concernées.

Vocation de la station – objectifs prioritaires :

- Poursuite de l'amélioration de la qualité des alevins fournis aux pisciculteurs (espèces déjà maîtrisées),
- Poursuite des travaux portant sur la réduction du coût de l'alimentation par
 - sélection des géniteurs,
 - substitution de sous-produits agricoles aux aliments concentrés,et diffusion auprès des aquaculteurs,
- Poursuite des travaux sur les productions associées Poisson / Canard et diffusion auprès des aquaculteurs,
- Appui aux pisciculteurs en matière de formation et de vulgarisation.

Partenaires financiers potentiels :

- La **Chambre d'Agriculture** considère que cette station constitue un outil indispensable pour la diversification des productions agricoles et l'amélioration de certaines complémentarités.
- La **Région** est sensible à l'aspect développement rural, spécialement en zones isolées, autonomie de la production vis à vis des intrants importés, autonomie alimentaire de la Guyane.
- Le **CNES**, enfin, s'intéresse également à l'aspect développement rural du territoire. Par contre, il insiste sur la nécessité de pouvoir faire reconnaître Soucoumou comme Centre de Recherche appliquée afin de pouvoir lui faire attribuer des fonds FEDER, abondés de fonds CNES, beaucoup plus importants que par le canal du FEP.
- **L'Union Européenne** – par le biais de ses outils financiers appropriés : FEDER et FEP – viendrait naturellement abonder les appuis financiers des organismes qui viennent d'être cités, en matière d'équipement et de fonctionnement.

Toutes ces structures, qui veulent voir se poursuivre l'activité de la station, doivent donc accompagner l'**ODEADOM** dans la poursuite des financements.

Nouvelle structure de gestion :

La structure de SUATI ne convenait plus pour une gestion autonomisée.

Il a donc été proposé le montage d'une nouvelle structure juridique sur le modèles des « ARDA » qui existent déjà dans les DOM, animée par :

Un Conseil d'Administration de 5 membres, comprenant :

- le Président de la Chambre d'Agriculture,
- deux représentants élus des pisciculteurs,
- deux représentants du Conseil Régional.

Un Comité de Pilotage ou d'Orientation, comprenant :

- des représentants des organismes suivants,

- Conseil Régional,
- DAF,
- DRAM,
- Chambre d'Agriculture,
- CNES,
- Organismes de recherche associés (INRA, CIRAD, IRD, etc.),
- Organisme de formation (Lycée agricole de Matiti),

- et les deux représentants des pisciculteurs élus au Conseil d'Administration.

Proposition de financements :

Cette proposition ne concerne que le financement courant, à l'exclusion de celui correspondant à des conventions de partenariat de recherche avec l'IRD, l'INRA ou le CIRAD, qui ont été évoquées mais sont loin d'être finalisées, actuellement.

Tableau des besoins et des financements proposés

Besoins et Financements	Vente d'alevins aux pisciculteurs	Conseil régional	Chambre d'Agriculture	ODEADOM	TOTAL (€)
Frais de personnel	70 000		20 000	50 000	140 000
Frais de fonctionnement	30 000	35 000			65 000
Investissements courants		30 000			30 000
Missions d'experts				x	x
TOTAL	100 000	65 000	20 000	50 000 + missions d'experts	235 000

Ces montants ne tiennent pas compte des subventions qui pourraient être obtenues en accompagnement des aides nationales (fonctionnement et investissement) de la part de l'Union Européenne (FEDER et FEP).